

# ORGANIGRAMME INSTITUTIONNEL (Janvier 2009)

I  
N  
S  
T  
A  
N  
C  
E  
S  
  
S  
T  
A  
T  
U  
T  
A  
I  
R  
E  
S

## ASSEMBLEE GENERALE (39 membres)

ONG, Entreprises et Réseaux associatifs

Elle est souveraine pour orienter les débats et les actions ; elle offre un cadre de concertation et se réunit au moins 1 fois par an.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION (16 membres)

Alter Eco, Alter Mundi, Artisanat Sel, Artisans du Soleil, Biocoop, CCFD, Forest People, Croq'Nature, EquiTerre, Fédération Artisans du Monde, Ethos, Ethiquable, Guayapi Tropical, Max Havelaar France, Solidar'Monde, TDS.

Il dispose d'un mandat délibératif et exécutif. Il définit le positionnement stratégique de la PFCE, notamment en matière de garantie et de plaidoyer.

Il se réunit environ 4 à 5 fois par an.

## BUREAU (5 personnes physiques)

Georges d'Andlau (Président), Florence Fagier, Myriam Conzett, Nicolas Messio et Benoît-Joseph Pons (Trésorier).

Il s'agit d'un organe exécutif. Il se réunit 1 fois par mois.

## SECRETARIAT EXECUTIF

4 permanents et des ressources complémentaires : chercheurs, personnels détachés, stagiaires, prestataires extérieurs, bénévoles.

Mandat opérationnel

Instances  
informelles

## GROUPES DE TRAVAIL AD HOC

(5 à 7 personnes qui se réunissent régulièrement)

Communication/ Commercialisation

Garantie

## LES MISSIONS DE LA PFCE

Faire reconnaître  
et rendre visible  
le commerce  
équitable en  
France

Consolider la  
crédibilité des  
pratiques de ses  
membres

Valoriser les  
activités et  
produits de ses  
membres

Favoriser le  
dialogue et la  
collaboration  
entre ses  
membres